

Direction Générale des Douanes



NOTE DE SERVICE N° 02 /DU 04 JAN 2013

Mr. L'Inspecteur Général,
Messieurs les Conseillers,
Mesdames et Messieurs les Directeurs
Centraux

**Objet : Rappel des Instructions du Directeur Général
relatives à l'élaboration des Plans
d'Actions des Services**

J'ai l'honneur de vous rappeler les principales orientations du Directeur Général dans le cadre de l'élaboration des Plans d'Actions Sectoriels.

Il s'agit des préoccupations relatives :

- A la promotion de la bonne gouvernance ;
- A l'initiation d'activités innovantes.

Je précise que les ébauches du Plan d'Actions que vous aurez à proposer, seront examinées au cours du séminaire bilan de Grand-Bassam, prévu du 17 au 18 janvier 2013.

Je vous invite en conséquence à tenir compte de ces directives auxquelles s'ajoutent également celles contenues dans la note de service N° 222 du 31 décembre 2012.

P/Le Directeur Général des Douanes
et P.O Le Directeur Général Adjoint

Col. DA Pierre A.